



Trois-Rivières, le 1<sup>er</sup> février 2022

Vous pouvez inviter une ou des agricultrices non-membres à assister à l'AGA.  
Cependant, ces dernières n'auront pas de droit de vote.

Aux membres des Agricultrices de la Mauricie

## OBJET : AVIS DE CONVOCATION - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mesdames,

C'est avec plaisir que je vous invite à l'Assemblée Générale Annuelle (AGA) des **Agricultrices de la Mauricie** qui se tiendra à la date, l'heure et l'endroit suivants :

**Date** : Le mardi 15 février 2022 - **Heure** : 12 h 30

**Endroit** : ZOOM – **Inscription obligatoire** veuillez utiliser l'une des options suivantes à votre choix:

- Rendez-vous sur le lien internet suivant :  
<https://us02web.zoom.us/meeting/register/tZcsd-2vqjguHtxkeBtyZ1ThS3dVQRoShC7D>
- Rendez-vous sur le site de l'UPA Mauricie ([www.mauricie.upa.qc.ca](http://www.mauricie.upa.qc.ca)) dans la section Syndicat des Agricultrices de la Mauricie et cliquez sur le lien d'inscription.
- Communiquez avec nous au [agagnon@mauricie.upa.qc.ca](mailto:agagnon@mauricie.upa.qc.ca) ou au 819-378-4033 poste 240

- Utilisez le QR code ci-joint;



Après votre inscription, vous recevrez un courriel de confirmation contenant les instructions pour rejoindre la réunion.

Cette année, nous aurons le plaisir d'accueillir, Mme Diana Toffa, agente de projet en entrepreneuriat agricole féminin aux Agricultrices du Québec (AQ) et responsable de Dimension E. De plus, Mme Martine Fraser, travailleur de rang viendra nous parler des services de son organisation *Au cœur des familles agricoles* et nous fera une simulation d'un projet qu'elle aimerait bien mettre en place qui pourrait intéresser les Agricultrices. Pour terminer, Mme Chantal Lacasse nous parlera de son expérience comme candidate au gala Coup de cœur 2021.

Quelques modifications aux règlements généraux du Syndicat vous sont aussi proposées (voir l'annexe ci-jointe). Quatre postes sont en élection au sein du conseil d'administration, soit ceux de Maskinongé, Mékinac et deux postes toute municipalité. Le syndicat a besoin de votre implication, votre présence est donc souhaitée.

Nous espérons vous voir en grand nombre pour cette rencontre. **Afin d'assurer le bon déroulement de cette assemblée virtuelle, nous vous demandons de vous inscrire à l'avance avant le 13 février** afin de faciliter l'organisation.

En espérant que vous serez nombreuses à vous joindre à nous, veuillez recevoir, Mesdames, mes salutations les plus sincères.

Hélène Champagne, présidente  
Agricultrices de la Mauricie

p.j. : **Projet d'ordre du jour au verso**

# Ordre du jour

Assemblée générale annuelle  
15 février 2022 ▪ 12 h 30 ▪ ZOOM

12 h 30	01.	Accueil et mot de bienvenue de la présidente
12 h 35	02.	Lecture et adoption de l'avis de convocation
12 h 37	03.	Lecture et adoption de l'ordre du jour
12 h 40	04.	Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 février 2020 et du compte-rendu du rassemblement des membres 2021
12 h 50	05.	Lecture et adoption du rapport des activités 2021
13 h 00	06.	Lecture des états financiers au 31 décembre 2021
13 h 10	07.	Nomination d'un expert-comptable pour 2022
13 h 15	08.	Modifications réglementaires
13 h 30	09.	Élections des administratrices pour l'année 2022 Poste #2 : Maskinongé Poste #4 : Mékinac Postes #6 et #8 : toute municipalité Poste #1 – Haute-Mauricie : vacant
13 h 45	10.	Nomination des déléguées et substituts pour l'assemblée générale de la Fédération des agricultrices du Québec
13 h 50	11.	Message de la présidente de la Fédération des agricultrices du Québec, Mme Jeannine Messier
14 h 05	12.	Message du représentant de la Fédération de l'UPA de la Mauricie, M. Jean-Marie Giguère
14 h 20	13.	Mme Diana Toffa, présentation de Dimension E
14 h 50	14.	Mme Martine Fraser, Travailleuse de rang
15 h 15	15.	Mme Chantal Lacasse, candidate gala Coup de cœur 2021
15 h 30	16.	Résolutions
15 h 45	17.	Divers
16 h 00	18.	Levée de l'assemblée